## Adresse à Monsieur le Président de la République

Copie: Monsieur Lionel Jospin

- - - -

## Moi Président....j'appelle et je prépare ...le sursaut civique !

Lui Président.....

Le 13 octobre 2009, Nicolas Sarkozy délivrait une leçon d'éthique à des lycéens et déclarait : « désormais, ce qui compte en France pour réussir ce n'est plus d'être bien né, c'est travailler dur et avoir fait la preuve par ses études, par son travail, de sa valeur ». Au même moment, en soutenant la candidature de son fils, bien né mais sans expérience ni compétences pour un tel poste, à la présidence de l'EPAD, premier EPA de France! il mettait en pratique le contraire de ce qu'il prêchait le matin même! Plus que les critiques des responsables politiques c'est la campagne de presse et surtout une manifestation spontanée de jeunes brandissant des bananes sur la dalle de la Défense qui eurent raison de cette imposture.

Le roi et sa cour, devenus ivres de leur pouvoir avaient passé les bornes, le monarque était nu. Faites ce que je vous dis, ne faites pas ce que je fais.

Le divorce entre les citoyens et leurs représentants élus tient pour beaucoup à cette pratique du cynisme installée bien avant Nicolas Sarkozy et devenue courante. On connait les effets désastreux de cette perte de confiance : abstention grandissante aux élections, irrespect des institutions et autorités (notamment des enseignants), développement des incivilités et de la corruption, course à l'argent facile plutôt qu'à l'effort et à la solidarité. Les dégâts civiques de la veulerie voire de l'indécence financière venues d'en haut sont profonds. Il faut relire l'essai paru en 2007 « La société de défiance » (1) qui montre les dommages civiques mais aussi économiques de la défiance généralisée qui sévit, ici, en France, beaucoup plus qu'ailleurs dans les pays de l'OCDE et qui mine notre « modèle social ».

Moi Président ......je me battrai pour une république exemplaire!

Moi Président.....je place mon mandat sous le signe de l'espoir pour la jeunesse!

L'attente est grande ; la décevoir serait une faute lourde.

Le 16 juillet, François Hollande confiait à Lionel Jospin la présidence d'une commission chargée de faire des propositions sur la « rénovation de la vie politique en France».

Vaste programme!

On pouvait difficilement choisir mieux que cet homme, apprécié pour son intégrité et qui, pour beaucoup de nos concitoyens, évoque des « vertus publiques » , passées à la trappe, symbolisées par des hommes d'Etat comme De Gaulle ou Mendès France.

L'intégrité pour eux allait de soi.... le courage aussi.

Intégrité, courage, vision stratégique ; ces trois « marqueurs » d'un homme d'Etat ne sont pas suffisants mais ils sont absolument nécessaires pour espérer restaurer la confiance perdue et

entreprendre la rénovation en profondeur du « contrat social » et des pratiques des détenteurs d'une autorité publique, en premier lieu des élus.

Le 19 juillet, l'assemblée rejetait à une majorité écrasante, PS/ UMP, un amendent au projet de loi de finances rectificative proposé par le député Charles de Courson. Cet amendement visait, via la fiscalisation d'une partie des indemnités des parlementaires, à obliger ceux-ci à justifier de l'usage desdites indemnités. Donc, les parlementaires ont décidé qu'ils sont au-dessus des lois et règlements qui s'imposent aux autres citoyens en matière de justification de frais professionnels! Ainsi donc, par exemple, un député des Bouches du Rhône, par ailleurs socialiste, a raison lui qui utilise et s'en vante ses indemnités parlementaires pour offrir des « visites en bateau de la rade de Marseille à des personnes âgées ». A quand les tours de manèges pour les enfants avec l'argent censé servir à l'élaboration des lois et au contrôle de l'action de l'exécutif? Un clientélisme ordinaire, on pourrait dire « à la papa » s'installe et devient la règle. De proche en proche, insidieusement, il devient favoritisme puis corruption et concussion. Le mauvais exemple s'étale sur les unes, il gangrène les rapports civiques. Nous en sommes là! Et pas seulement dans les Bouches du Rhône.

Il faut beaucoup de temps pour créer la confiance et asseoir sa crédibilité mais il suffit de quelques décisions hautement symboliques, telles que celle des parlementaires défendant leurs intérêts particuliers et corporatistes, pour faire s'effondrer la construction et faire perdre tout crédit aux responsables publics. Quel exemple pour la jeunesse!

La rénovation de la vie politique comprend de très nombreux domaines d'application. Le corporatisme sous toutes ses formes en est un, la « corporation des parlementaires » n'échappe pas à ce travers alors même qu'elle devrait, faisant la loi, être exemplaire. Faut-il alors compter sur lesdits parlementaires pour « rénover les pratiques citoyennes » ? Assurément non car les citoyens ne sauraient faire confiance à qui donne le mauvais exemple, le pire exemple ! Nous allons revenir à cette question civique de base de l'exemplarité car il n'y aura de rénovation efficace et juste qu'au terme d'un débat civique ouvert et d'une mobilisation citoyenne organisée se concluant, c'est notre proposition, par un vote référendaire.

Il faut éviter de « judiciariser » la vie politique. A côté des procédures judiciaires et des sanctions administratives, civiles ou pénales associées aux infractions, il faut encourager les formations politiques à se doter de codes d'éthique permettant de faire prendre et appliquer des mesures conservatoires internes en attendant les décisions de justice. C'est la meilleure façon de préserver la présomption d'innocence et d'éviter que celle-ci soit dévoyée, comme c'est actuellement le cas pour de nombreuses affaires graves, en protection ultime de longue durée pour des malfaiteurs. Un parti politique ne saurait donner des leçons de civisme sans en donner l'exemple, pire, en en donnant le contre-exemple comme c'est le cas dans une affaire en cours qui voit un Président de Conseil Général plastronner pendant des mois et des années à la tête d'une institution alors qu'il est mis en examen pour association de malfaiteurs ! Qui osera ici parler de civisme dans un collège !

Oui, jeunes citoyens, nous en sommes là!

Mais, Moi Président je veux vous léguer un autre héritage, un héritage qui renoue avec nos belles valeurs républicaines et civiques, un héritage cimenté par la confiance.

Si les partis le veulent vraiment, ils peuvent se doter de procédures disciplinaires démocratiques renforcées permettant aux responsables des partis de mettre en œuvre, avec le discernement et la prudence nécessaires, à l'encontre de leurs adhérents et cadres éthiquement déviants dans leur action publique, des mesures de suspension, voire d'exclusion ainsi que des mesures assimilables à un « impeachment ». La démocratie se trouverait ainsi renforcée par cette double protection de l'intérêt général; par la loi d'une par et par des codes éthiques internes aux formations politiques imposant intégrité, transparence, compte rendu, non cumul des mandats etc, d'autre part.

Monsieur le Président et vous Lionel Jospin, ouvrez la voie à un changement profond. Fixez par la loi les règles strictes du non cumul des mandats en simultanéité (incompatibilité d'un mandat parlementaire et d'un exécutif local) et en durée (1 renouvellement au maximum pour les exécutifs locaux). Fixez par la loi les règles de la transparence financière dans la gestion des affaires publiques, interdisez les conflits d'intérêts etc. Cette loi ne sera pas votée, ou alors elle sera affaiblie et dénaturée, par ceux-là mêmes qui, sans être malhonnêtes, profitent du cumul. La voie démocratique qui s'impose est celle du référendum. Cette consultation sera l'occasion d'un débat gratifiant et « rafraichissant » pour la démocratie .

La jeunesse vous en saura gré.

S'il vous plait, ne manquez pas ce rendez-vous.

Moi Candidat.... je ne promets que ce que je suis certain de tenir comme Président!

Candidat, François Hollande n'a pas promis le « tout tout de suite » des démagogues.

Mais il est des domaines dans lesquels il est nécessaire et possible de « faire beaucoup et vite ». Parmi ces domaines, il en est un dont la mise en œuvre ne dépend que de nous français dans notre hexagone et que de vous Monsieur le Président.

Nous visons ici une réforme profonde qui ne pourra pas être mise en œuvre avec audace autrement que par un référendum car elle remet en cause, elle aussi, des habitudes et privilèges petits et grands acquis au fil du temps par des dizaines de milliers de personnes et parmi elles une majorité d'hommes et de femmes dévoués. Vous avez compris qu'il s'agit de la réforme de l'administration territoriale. Il nous faut défaire cette machine à énormes gaspillages qu'est le fameux mille-feuille territorial. Les besoins publics en matière d'éducation et de santé iront grandissant, il nous faut donc trouver les moyens du redéploiement des effectifs des « fonctions publiques » de l'Etat, des collectivités, de l'hospitalier. La mise en œuvre d'une réforme territoriale beaucoup plus économe en effectifs tout en étant beaucoup plus efficace en qualité de service prendra du temps. C'est la raison pour laquelle il faut la décider très vite et la décider par référendum. A l'évidence l'intérêt général bien compris, c'est-à-dire l'intérêt des habitants par ailleurs contribuables est de développer les métropoles et autres intercommunalités et ceci dans des périmètres rendant compte des « bassins de vie et d'emploi » et de faire élire les élus de ces institutions au suffrage universel direct. Ces métropoles seraient seules avec l'Etat à disposer de « compétences générales ». Ainsi on conjuguerait efficacité des services et proximité des élus. Les conseils généraux et régionaux doivent pouvoir être fusionnés et leurs missions être fonctionnelles et spécialisées, stratégiques et opérationnelles – transports, action sociale, santé, enseignement, environnement etc.

Monsieur le Président avec la rénovation de la vie civique d'une part et la réforme territoriale d'autre part, vous tenez entre vos mains et êtes en responsabilité complète de deux sujets clés en termes

démocratique et économique.

Les français sont vos alliés, mieux, vos partenaires civiques pour ce changement là « maintenant ».

Peu de gens de bonne foi vous tiendront honnêtement rigueur des difficultés que vous rencontrerez sur la scène européenne et internationale. Pour ces domaines vous êtes en situation d'obligation de moyens.

Pour les deux reformes profondes qui vous sont rappelées ici et pour lesquelles la voie référendaire est la seule possible, vous êtes en situation d'obligation de résultat.

Nous avons confiance en vous.

Vous pouvez compter sur nous.

Marseille le 15 août 2012

Jean-Claude BOSCHER

2 bis, Montée Bellevue 13007 MARSEILLE

boscher.jean-claude@neuf.fr